



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE NOZAY COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 21 MAI 2014

Le mercredi 21 mai deux mil quatorze à dix-neuf heures, le conseil de la communauté de communes de la région de Nozay, dûment convoqué le 15 mai 2014, s'est réuni en session ordinaire à Nozay, sous la présidence de Mme Claire THEVENIAU, Présidente.

**Titulaires présents :** Mme Marylise FAUVET, M. Thierry ROGER, Mme Cécile CADOREL, Mme Monique JAMIN, M. Nicolas BODINEAU, Mme Anita LEPAGE, M. Jean-Claude PROVOST, Mme Brigitte BOURSEAU, M. Christian ORHAN, Mme Françoise JORAT, M. Jacques PRIOUX, M. Gilles CALO, Mme Claire THEVENIAU, M. Bernard GUILLARD, Mme Jocelyne POULIN, Mme Martine LEBRETON-LORENT, M. Pascal BOCQUEL, Mme Charlotte GUERLAIS, M. Christophe THOMAS, M. René BOURRIGAUD, M. Philippe RENAUD, Mme Sophie DUCHESNE, Mme Marie-Chantal GAUTIER, M. Jean-Paul DAVID, Mme Céline GERARD, Mme Jacqueline SEGALLEN.

**Titulaires excusés :** M. Jean-Pierre POSSOZ, M. Bernard SANSOUCY, M. Jean-Claude RAUX.

**Titulaires porteurs d'un pouvoir :** M. Thierry ROGER représentant M. Jean-Pierre POSSOZ, Mme Claire THEVENIAU représentant M. Bernard SANSOUCY, M. Pascal BOCQUEL représentant M. Jean-Claude RAUX.

Monsieur Jean-Claude PROVOST a été élu secrétaire de séance.

### ADMINISTRATION GENERALE

Délégations au bureau et à la Présidente

Le Conseil Communautaire délègue au bureau et à la Présidente les attributions suivantes :

Attributions déléguées au Bureau Communautaire	Attributions déléguées à la Présidence
Validation des protocoles d'accord, conventions et baux à signer avec les organismes ou entreprises bénéficiaires de locaux et équipements intercommunaux	Toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés dont le montant hors-taxes est inférieur à 50 000 €
Détermination des loyers demandés à ces organismes	Création des régies comptables nécessaires à l'exercice des compétences
Fixation des redevances de mise à disposition du matériel intercommunal	Réalisation et gestion des lignes de trésorerie
Fixation des tarifs et cessions des bâtiments ou parcelles afférentes aux actions en faveur du développement économique	Autorisation d'ester en justice devant toutes juridictions administratives ou civiles, en première instance, appel ou cassation
Fixation des tarifs des spectacles de l'animation territoriale	Fixation des tarifs des spectacles de l'animation territoriale

### ANIMATION TERRITORIALE

Attribution des lots 6a et 6b des marchés de travaux du Château de Saffré et avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage

Le Conseil Communautaire délègue au bureau la faculté d'attribuer les lots 6a et 6b (menuiseries extérieures et bardages) pour la réalisation du projet autour du Château de Saffré. Les autres lots ont été attribués lors du précédent conseil communautaire.

Demande d'aide financière régionale pour la performance énergétique du Château de Saffré

Le Conseil Communautaire sollicite le concours financier du Conseil Régional pour l'amélioration de la performance énergétique du Château de Saffré. Cette aide porte sur 30% du montant HT de l'opération pour une amélioration énergétique de 40% minimum. Le montant est plafonné à 100 000 €.

### FINANCES-PROSPECTIVE- CONTRACTUALISATION

Contrat de Territoires Village Seniors

Le Conseil Communautaire sollicite une subvention du département dans le cadre des contrats de territoire pour l'opération Village Seniors, conformément au plan de financement suivant :

Demande de subvention pour le projet jeunesse de territoire  
Le Conseil Communautaire

Libellé dépenses	Montant HT	Libellé recettes	%	Montant
Travaux de viabilisation à la charge de la CCRN	150 000,00 € (33€*700m <sup>2</sup> )	Cession du terrain à Atlantique Habitations	7	23 100,00 €
Coût de réalisation de la salle commune	160 000,00 €	Département -CTD (pour la salle commune)	45	140 000,00 €
		CARSAT		80 000,00 €
		Autofinancement		66 900,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>310 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>310 000,00 €</b>

### Autorisation de souscrire un emprunt

Le Conseil Communautaire autorise Mme la Présidente à signer un emprunt qui devra respecter les caractéristiques suivantes :

- ✓ Respect de la stratégie d'endettement de la collectivité : Le profil de l'encours de dette de la CCRN doit rester dans les catégories 1A à 2B de la Charte Gissler, soit les niveaux les plus sécurisés des catégories d'emprunt. Le niveau de l'encours doit quant à lui rester sous le seuil d'une capacité de désendettement fixé en deçà du seuil de prudence de 7 années.
- ✓ Caractéristiques du contrat :
  - Emprunt à taux fixe simple ou à taux variable simple
  - Durée de 15 ans minimum à 30 ans maximum
  - Indices de la zone euro, ou de l'inflation française, ou de l'inflation de la zone euro
  - Phase de mobilisation de 6 mois minimum dans un objectif de gestion efficace de la trésorerie
  - Les primes et frais de dossiers divers, les profils d'amortissement des intérêts et du capital ainsi que les conditions de remboursement anticipé seront des critères de sélection des offres et devront par conséquent être clairement indiqués dans l'offre puis présentés en retour au conseil après la signature du contrat de prêt
- ✓ La durée de la délégation est valable sur la durée du mandat.

### Provisions budgétaires

Le Conseil Communautaire retient le régime des provisions budgétaires de droit commun pour toute la durée du mandat.

## **DEVELOPPEMENT DURABLE**

### Subvention ADEME pour la signalétique déchetterie

Le Conseil Communautaire sollicite une aide financière de l'ADEME pour le renouvellement de la signalétique déchetterie.

### Contribution 2014 au SMCNA

Le Conseil Communautaire fixe le montant 2014 de la contribution SMCNA à 341 080€.

## **AGENDA**

- Bureau communautaire le 3 juin 2014 à 18h30
- Conseil communautaire le 18 juin 2014 à 19h00
- Rapport d'activités le 25 juin 2014

A NOZAY, le 22 mai 2014

La Présidente,

Claire THEVENIAU